

## La mission d'enquête de l'ONU dénonce de très nombreux crimes au Burundi

RFI, 20-09-2016 Burundi: les enquêteurs de l'ONU parlent de «possibles crimes contre l'humanité» Après deux semaines au Burundi, la mission d'enquête des Nations unies pour le Burundi vient de sortir son rapport. Elle dit craindre des violences de masse et parle de graves violations des droits de l'homme, qui constitueraient de «possibles crimes contre l'humanité», commis d'avril 2015 à fin juin 2016, la période couverte par son enquête.

Exécutions extrajudiciaires, disparitions forcées, torture ou autres traitements cruels et inhumains. La mission d'enquête des Nations unies au Burundi dénonce dans ce rapport de 33 pages de très nombreux crimes commis au Burundi, essentiellement «par le gouvernement et des personnes dont l'action peut être attribuée au gouvernement». Pour les enquêteurs, ces violations graves, systématiques et constantes des droits de l'homme, «ont été et sont commises principalement par des agents de l'État et ceux qui sont liés à eux». Composée de experts, l'enquête indépendante des Nations unies au Burundi a séjourné dans le pays à deux reprises. Une troisième visite prévue en décembre n'a pas pu se tenir, pour des raisons de sécurité. Les enquêteurs assurent avoir rencontré des membres du gouvernement, mais aussi des victimes, avoir visité des prisons, puis les pays voisins pour recueillir les témoignages de nombreux Burundais qui ont fui en exil. Preuves La mission dit avoir trouvé «d'abondantes preuves de graves violations, ainsi que d'abus des droits de l'homme» dans ce pays. Et même si personne ne peut quantifier les violations perpétrées «dans un contexte aussi fermé que répressif», toujours selon ce rapport, elle parle d'au moins 564 cas d'exécutions recensés et fait état son inquiétude pour l'avenir. Et si actuellement, il semble qu'il y ait une réduction de la violence, «c'est largement le résultat d'une répression accrue mais plus secrète», estiment les experts. «Tout semblant d'opposition au gouvernement est traité impitoyablement et apparemment sans peur d'avoir à rendre des comptes» écrivent-ils. Pour lutter contre cette impunité qualifiée d'endémique, les enquêteurs préconisent le lancement de procédures judiciaires internationales. D'autant que certaines violations pourraient constituer de possibles crimes contre l'humanité selon eux. Mettre fin à l'impunité Sans grande conviction, semble-t-il, la mission d'enquête de l'ONU a appelé le gouvernement burundais à mettre fin à l'impunité pour tous ces crimes. Mais elle demande à la communauté internationale d'envisager une protection de la population civile burundaise si ces violences se poursuivent, en plaçant le pays sous chapitre 7, celui de l'imposition de la force. Les enquêteurs suggèrent aussi que l'ONU pourrait suspendre la participation du Burundi au Conseil des droits de l'homme, une première depuis la création de l'organe onusien il y a dix ans. Un rapport mensonger et partial selon le pouvoir burundais Des accusations rejetées par Willy Nyamitwe, responsable de la communication présidentielle, qui accuse les experts d'ignorance et de partialité. «...les experts se basent en grand partie sur des témoignages anonymes... C'est un rapport biaisé et qui frise même le ridicule... les enquêteurs n'ont pas fait un travail scientifique, de terrain.»